

SAMIR AMIN : **L'ECONOMIE DU MAGHREB.**

Paris, Les Editions de Minuit, 1966, 2 tomes, 348 p. et 226 p.

Professeur à l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification, Samir AMIN est un des meilleurs spécialistes des problèmes du développement de notre continent. Après un ouvrage remarquable sur l'économie comparée de la Guinée, du Ghana et du Mali (*Trois expériences africaines de développement — le Mali la Guinée et le Ghana*, P.U.F. 1965, 236 pages), il a publié en Janvier 1966 un important travail portant sur l'histoire économique et sociale du Maghreb et sur les expériences de développement dans les trois pays nord-africains.

Le premier tome « *La colonisation et la décolonisation* » constitue une analyse riche d'enseignements sur les données de la géographie et de l'histoire, la croissance démographique et l'urbanisation, la transformation des structures économiques et sociales pendant la période coloniale, enfin les conditions de décolonisation des pays du Maghreb (bouleversement brutal ou évolution progressive).

En ce qui concerne l'histoire de la colonisation, l'auteur est remonté jusque vers 1880 pour l'Algérie, 1910 pour la Tunisie et 1920 pour le Maroc. Il décrit pour cette période la croissance de la production agricole, le développement de l'extraction minière, de l'industrie, de la construction, le gonflement du tertiaire. Il montre aussi les insuffisances de la croissance économique du Maghreb colonial. En effet cette dernière n'a pas été équilibrée et harmonisée, et a abouti à un triple déséquilibre : déséquilibre social marqué par la paupérisation des masses musulmanes rurales et urbaines.

L'analyse de l'évolution du Maghreb au cours des premières années d'indépendance aboutit à la constatation, contestable en partie, de la similitude des résultats de la décolonisation dans les trois pays au delà des différences de régimes politiques, économiques et sociaux. « *La décolonisation se solde principalement par la mise en place d'une nouvelle élite nationale de type administratif, qui, peu ou très brutalement, entièrement ou partiellement, prend la place de la colonisation européenne et s'affirme ou veut s'affirmer comme la force sociale et économique principale, le moteur du nouveau Maghreb et le principal bénéficiaire de son indépendance.* »

Dans le second tome, « *Les perspectives d'avenir* », l'auteur a porté des appréciations critiques sur les expériences de planification économique et a tracé les perspectives de développement du Maghreb décolonisé.

Les grandes lignes d'un éventuel plan de redressement algérien — (1965-1968-1970) ont été tracées :

— relèvement du niveau de la production physique et de la qualité de la gestion dans les secteurs modernes de l'agriculture et de l'industrie, les plus touchés par l'exode des européens de manière à rétablir autant que possible les niveaux antérieurs de production et de productivité ;

— blocage absolu du niveau global des dépenses publiques improductives de manière à réduire la ponction actuellement trop forte pour l'économie algérienne ;

— recherche d'une distribution du revenu aussi équitable que possible sans porter atteinte aux incitations souhaitables à l'amélioration de la productivité.

Ces objectifs fondamentaux restent valables pour le futur plan triennal algérien 1987-1989 s'inscrivant dans des perspectives septennales du développement de notre économie (1967-1972). Mais ils restent insuffisants, car ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une stratégie globale de développement à long terme de notre économie et de stratégies sectorielles.

L'objectif du rétablissement de niveaux anciens de la production (16 Millions d'hectolitres de vin par exemple) peut apparaître avec ce nouvel éclairage comme dépassé : en effet, le développement du secteur agricole doit tenir compte des débouchés des produits et viser à satisfaire la consommation nationale de biens alimentaires.

De plus, le plan intérimaire doit se fixer un autre objectif dont Samir AMIN n'indique que la traduction financière : l'adaptation de l'appareil administratif aux nécessités du développement (réforme des structures, des procédures, de la réglementation, des méthodes, meilleure utilisation des hommes etc...).

En ce qui concerne la Tunisie, l'auteur a critiqué l'optimisme des « *Perspectives décennales* » dans les domaines de la production et des dépenses administratives. Quant au Maroc, il souffre d'une absence de politique économique planifiée en vue de l'industrialisation et d'une réforme agraire.

L'auteur trace ensuite les perspectives à moyen terme (1970) pour le Maghreb : une série d'hypothèses optimistes aboutissent à une estimation de la production intérieure brut de 1760 milliards de francs aux prix de 1955 (contre 1490 milliards en 1955) dans un espace économique assez peu différent de celui de 1955 mais où des priorités auront été établies au profit de l'économie. Pour la période suivant 1970, l'auteur a élaboré des perspectives de développement dans un cadre unifié. Le développement autonome et autocentré rapide du Maghreb ne peut être obtenu que si certaines conditions de la stratégie (niveau, nature des investissements et financement par exemple) sont observées au cours de la période 1970-1990. L'espace économique du Maghreb devra être élargi. Enfin l'auteur termine par des appréciations critiques des directions prises par la décolonisation devant les impératifs du développement planifié de l'économie maghrébine.

En conclusion, l'ouvrage de Samir AMIN est d'un grand intérêt car il constitue la première analyse fouillée du passé du présent et du futur (proche et lointain) des économies du Maghreb qu'il importe de construire, de développer et d'unifier.

A. R.